

DECRET N° 77/676 DU 10-DECEMBRE 1977
mettant fin au détachement de Monsieur
BAKANTSI Albert, Ingénieur en Chef des
Travaux publics, et portant nomination
de ce dernier en qualité de Directeur de
l'Aménagement de Territoire.

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

Vu l'acte fondamental du 5 avril 1977 ;
Vu la loi 15/62 du 3 février 1962 portant statut général des
fonctionnaires ;
Vu l'acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité
Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
Vu l'acte n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation et
la structuration du Comité Militaire du Parti ;
Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur le
solde des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 62-130/MF du 9 mai 1962 fixant le régime de rémunéra-
tion des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 75/143 du 20 mars 1975 fixant les indemnités de
fonctions allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;
Vu l'arrêté n° 3552/MT-DGT du 4 septembre 1971 portant détachement
de Monsieur BAKANTSI Albert auprès de la Municipalité de Pointe-Noire en qualité
de Directeur des services techniques municipaux ;
Vu le décret n° 77/540 du 28/10/1977 portant attributions et réor-
ganisation du Ministère du Plan ;
Vu le décret n° 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination de membres
du Conseil des Ministres ;

DECRETE :

Article premier. - Il est mis fin au détachement de Monsieur BAKANTSI Albert,
Ingénieur en Chef des Travaux publics de 1er échelon auprès de la Municipalité
de Pointe-Noire.

Article 2. - Monsieur BAKANTSI Albert, Ingénieur en Chef de 1er échelon est
détaché auprès du Ministère du Plan, pour y exercer les fonctions de Directeur
de l'Aménagement du Territoire.

Article 3. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise
de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel
de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin
sera./.-

Fait à Brazzaville, le 10 DECEMBRE 1977

Par Le 2e Vice-Président du Comité Militaire
du Parti,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMBE.-

Le Ministre délégué auprès du Premier
Ministre, chargé du Plan,

François BITA.-

Le Ministre des Finances,

Henri LOPES.-

Le Ministre du Travail et de la Justice,
Garde des Sceaux,

Alphonse MOUSSOU-BOUET.-